

Olivier De Schutter, Balakrishnan Rajagopal et Birgit Van Hout

Respectivement rapporteur spécial de l'Onu sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, rapporteur spécial de l'Onu sur le droit à un logement convenable et représentante régionale pour l'Europe auprès du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

■ Au moins 700 000 personnes dorment dans la rue chaque nuit dans l'Union européenne, pourtant l'une des régions les plus riches du monde. Trois défis devraient être relevés pour faire face à cette crise de droits humains.

les sans-abri, au lieu d'être traités comme des détenteurs de droits qui devraient se voir garantir l'accès à des recours, sont encore fréquemment criminalisés.

Mettre un terme à la criminalisation

Divers textes protégeant les droits humains interdisent la criminalisation des sans-abri : adoptés en 2012, les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme prévoient que les États devraient "abroger ou réformer les lois qui incriminent les activités de subsistance dans les lieux publics, telles que le sommeil, la mendicité, la prise d'aliments ou les activités nécessaires à l'hygiène personnelle", et les Lignes directrices relatives à la réalisation du droit à un logement convenable recommandent aux États d'"abroger toutes les lois et mesures qui incriminent les sans-abrisme ou qui répriment les comportements associés au fait de ne pas avoir de logement, tels que dormir ou manger dans des espaces publics".

Le Parlement européen a également adopté un certain nombre de résolutions, dont l'une tout récemment encore, en janvier 2021, demandant aux États membres de "mettre un terme à la criminalisation des personnes sans domicile fixe et de modifier les pratiques discriminatoires employées pour les empêcher d'accéder aux services sociaux et aux abris".

Pourtant, comme nous le rappelle un récent arrêt de la Cour européenne des droits de

l'homme, la criminalisation de la mendicité est encore pratique courante en Europe.

Un troisième défi, enfin, tient au fait que les personnes en situation de sans-abrisme devraient avoir accès à des voies de recours pour contester les actions qui ont conduit à leur expulsion de leur domicile et revendiquer un droit à une aide.

Au début de cette année, le Parlement européen a appelé la Commission européenne et les États membres à "veiller à ce que le droit à un logement adéquat soit reconnu et soit exécutoire en tant que droit humain fondamental, au moyen des dispositions législatives européennes et nationales applicables".

Loin d'être un objectif à long terme, cette ambition exige une action immédiate au niveau national, pour passer de promesses généreuses, mais vides de sens, à sa concrétisation dans la vie des personnes.

La création de la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme offre une occasion unique de gagner une bataille décisive dans la lutte contre l'extrême pauvreté dont le sans-abrisme est l'une des manifestations les plus dramatiques. Dans ce combat, le cadre des droits humains n'est ni un luxe ni une contrainte : il constitue une boussole, et un outil indispensable pour assurer le respect des populations marginalisées.

→ L'article, avec ses références, est à retrouver sur lalibre.be

CHRONIQUE

Grandeur et arrogance

■ Les esprits s'échauffent pendant les compétitions sportives. La France nargue les petits Belges. Mieux vaut en rire.



Francis Van de Woestyne
Journaliste,
chroniqueur

Il y a quelques jours, les consultants s'en sont donné à cœur joie sur le plateau de télévision de la chaîne de L'Équipe, quotidien sportif français. Ils réagissaient au propos de Thomas Meunier, l'élégant latéral belge, qui avait lancé, à l'issue de la victoire des Diables contre la Russie : "On est quand même numéro 1 mondial, donc il faudra une belle armada pour nous vaincre." Au classement de la Fifa, la Belgique est en effet première. Mais les Français, faut-il le rappeler, ont gagné la dernière Coupe du monde. Donc, match nul.

En ces temps de compétition sportive internationale, les esprits s'échauffent facilement. La sortie progressive du confinement, la chaleur, voire l'alcool semblent avoir libéré certaines rancœurs, y compris chez des personnes paisibles et totalement insensibles aux exploits des footballeurs. Des sentiments anti-Belges, d'un côté, anti-Français, de l'autre, se sont développés en quelques heures sur la base d'une simple déclaration un peu musclée d'un footballeur belge et d'une réplique française d'une bêtise abyssale.

On savait les Français chauvins. Les Belges le seraient-ils aussi ? Pourtant, il faut toujours se méfier de l'arrogance qui, souvent, dit le proverbe, précède la ruine, tandis que l'orgueil précède la chute. Notons qu'après la victoire des Bleus contre l'Allemagne, le même journal L'Équipe a fait plus fort encore, si l'on ose dire, en barrant sa "Une" d'un seul titre "Comme en 18". C'était de l'humour, paraît-il. Non, c'était une faute. Lamentable.

Il serait déplacé, toutefois, de considérer que tous les Français, du haut de leur grandeur, sont nécessairement arrogants à l'égard de leur petit voisin. À quelques exceptions près, les Français installés en Belgique goûtent, souvent plus que nous d'ailleurs, cet art de vivre belge, cette dérision, cette manière de travailler sérieusement sans se prendre au sérieux.

Pour beaucoup de Français, notre

pays est une petite France, en mieux, sans les embouteillages, mais avec – en dehors de la période Covid, bien sûr – une intense vie culturelle, de bons restaurants, de bonnes caves, des paysages variés. Et des gens sympas.

Et quand les Belges vont en France – en dehors de cette habitude horripilante qu'ont les automobilistes français à occuper la bande centrale de l'autoroute ou à mettre leur clignoteur quand vous vous hasardez à les dépasser –, ils apprécient, plus que les Français peut-être, les petites places de village ombragées, les marchés, les sommets enneigés, les rivages infinis.

Tout pays a ses richesses et ses faiblesses. Ses prouesses et ses bassesses. La France a toutes les raisons d'être fière de ce qu'elle a été, de ce qu'elle est. Mais, comme toutes les grandes nations (les Hollandais sont pareils avec les Flamands), ses citoyens – pas tous, bien sûr – ont parfois développé un insupportable esprit de supériorité, dont il vaut mieux rire. À nos amis et voisins, il faut parfois rappeler, sobrement, que Brel, Hergé, Stromae, Angèle, Poelvoorde, Adamo, Magritte, Maurane, Christine Ockrent, le grammairien Maurice Grevisse et tant d'autres célébrités sont bien belges. "Ignorance et arrogance ne riment pas seulement, elles vont souvent de pair", disait Jacques Sternberg (romancier né à Anvers, mort à Paris). Notez que les esprits évoluent. Depuis quelques années, la France fait la place belle aux artistes belges. Sur les ondes de France Inter, les stars de l'après-midi se nomment Charline Vanhoenacker et Alex Vizorek.

Sans doute faudrait-il que les deux humeurs, française et belge, se marient. Car, à l'arrogance française, nous n'opposons parfois qu'une timidité, voire un repli, typiquement belge. Comme si nous n'avions rien à proposer, comme s'il était déplacé d'être fier d'être belge. Ce manque de patriotisme, notamment économique, a permis que des fleurons belges passent, sans réaction, sous pavillon étranger. Pourtant, la Belgique, même compliquée, a un énorme potentiel. Puisse-t-elle y croire davantage.

Mais bon. On ne nous changera pas. C'est sans doute bien comme cela. Et si les Diables rouges devaient, en finale, se retrouver opposés aux Bleus, conseillons à Martinez, notre entraîneur, d'appliquer la stratégie de Sun Tzu, général chinois (544-496 av. Jésus-Christ) : "Il faut feindre la faiblesse afin que l'ennemi se perde dans l'arrogance."